

Image not found or type unknown



## Sommation interpellative durée de réponse

Par **jazzou**, le **11/12/2015** à **18:57**

Bonjour,

je vient de recevoir une sommation interpellative pour un problème avec une haie qui dépasse légèrement sur mon voisin un huissier commander par mon voisin me fait sommation de faire connaitre mes dires et observations sur les faits. Je voudrait savoir le temps que Jai pour lui répondre et quel sont les risque si je ne répond pas peut il faire tailler ma haie par une entreprise.

Merci d'avance pour vos réponse